

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

mai 2019

N° 285

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🇫🇷 Du 04 au 11 août 2019, la région cognaçaise accueille la **semaine fédérale du cyclotourisme**.

Chaque année ce sont près de 10 000 personnes, les cyclotouristes avec leur famille, qui viennent à la découverte d'un territoire. En 2019 c'est donc le nôtre et il convient donc d'en faire la promotion de la meilleure façon possible. Un touriste est un consommateur et l'inciter à revenir permet d'avoir des retombées économiques locales (hébergement, commerces, hôtellerie, restauration, etc...).

L'itinéraire officiel passera sur notre Commune. Le 10 août arrivant de Montlambert, les vélos emprunteront la VC 201 et passeront au rond-point de la Croix Fraingant avant de gagner JAVREZAC puis COGNAC. Ils traverseront donc la partie la plus habitée de notre commune.

Au niveau communal, il est prévu une décoration particulière sur le rond-point et sur les espaces public (arboretum, champ de l'école, etc...).

Mais l'impact visuel ne sera pas suffisant. C'est pourquoi je fais appel à toutes les bonnes volontés. **Si vous êtes intéressés pour fleurir et décorer votre pas de porte, ou même simplement en savoir plus sur cette manifestation, une réunion d'information est organisée à la salle des fêtes de Louzac le mardi 07 mai à 18 H 30.**

Cela concerne en premier lieu les propriétés directement sur le passage de l'itinéraire ; mais pas seulement. En effet, il ne s'agit pas d'une course mais de l'occasion pur des touristes de « prendre le chemin des écoliers » pour découvrir un territoire, des monuments, des paysages ou des savoir-faire.

La mobilisation du plus grand nombre permettra de renforcer l'aspect accueillant de LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Lilian JOUSSON

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la maternelle, les inscriptions seront prises le samedi 25 mai de 10 H à 12 H à Saint André (Contact : ☎ 05 45 83 27 68).

Pour le primaire, elles se feront après prise de rendez-vous avec la directrice (☎ 05 45 82 43 01).

Pour toute inscription, se munir du certificat de scolarité délivré par la Mairie et du carnet de santé.

CARTE D'ÉLECTEUR

La réforme des listes électorales entrée en vigueur cette année oblige les communes à imprimer de nouvelles cartes d'électeurs qui seront distribuées quelques jours avant les élections européennes du 26 mai. En effet doit figurer sur la carte à présenter lors du vote le nouveau numéro attribué à chacun dans le fichier national.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année par mesure d'économie, l'éclairage public a été éteint lors des vacances de Pâques.

PROMENADE COMMUNALE

Le « Sentier des papillons » est inauguré le samedi 03 mai à 10 H. Au départ de la mairie de Louzac, il sera l'occasion de cheminer pendant 3 kms environ sur une partie de la Commune.

TRAIL

Le dimanche 19 mai, les participants de la première édition du Grand Trail de la Folle Blanche traverseront une partie de la Commune.

Cette compétition sportive est organisée par la Team Ouins Ouins. Quelques centaines de coureurs devraient s'élancer dès 9 H de Cherves pour 11 et 22 kms. (Inscriptions : www.teamouinsouins.com)

SALON DE COIFFURE

Justine DILLOT tient à informer sa clientèle que le salon de coiffure restera ouvert aux mêmes horaires (lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H (entre 12 H et 14 H sur rendez-vous) ; samedi de 9 H à 15 H). Elle ne partira qu'au moment de la reprise de l'activité par un(e) autre coiffeur(se).

AGENDA

BRIN D'AILLET

Mercredi 1^{er} mai

Organisé par l'Iberica sur la base d'un forfait de 18 € pour la journée complète (sinon compter 6 € le casse-croute de 9 H 30 et 16 € le repas de midi prolongé d'un après-midi de détente)

INAUGURATION

Samedi 04 mai 10 H 00

Inauguration du "Sentier des papillons"
Parcours de 3 kms environ au départ de la mairie de Louzac

DON DU SANG

Lundi 06 mai 15 H 30

Collecte de sang à CHATEAUBERNARD (salle Jean Tardif) jusqu'à 19 H 30

IBERICA

Dimanche 19 mai 14 H 00

Jeux de boules au Fief des Groies

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai

Bureaux de vote ouverts de 8 H à 18 H (se munir d'une pièce d'identité et de sa nouvelle carte d'électeur)

PAROISSE

Pas de messe en mai.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

LAUNOIS Maxence 15 avril

DÉCÈS

LOIZEAU Jacques 23 mars

SCHINDLER Christophe 03 avril

REPAS

Comme chaque année, deux repas vont égayer la vie locale :

- le **dimanche 02 juin** la Diane des Borderies organise son traditionnel **déjeuner champêtre** (sanglier à la broche) au tarif de 18 € par personne.
Réservations : ☎ 05 45 82 11 65 / 06 07 80 00 78
- le **dimanche 14 juillet** la Commune organise son **dîner citoyen** (gratuit pour les habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ). Les modalités de réservation seront distribuées avec la Lettre de juillet.

GYMNASTIQUE BIEN-ÊTRE

Les séances de gymnastique douce proposées par Solange PELERIN se poursuivent à la salle des fêtes **chaque jeudi de 16 H à 17 H**. Chaque séance, adaptée à chacun, propose de la sophro-relaxation, des étirements, des respirations, du pilate, etc... Le tarif est de 7 € et il n'y a pas d'obligation sur la durée.

Contact : ☎ 05 45 32 59 27 / 06 82 39 41 19

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 10 avril

- **Tribunal** → Constitution de partie civile auprès du TGI de Saintes à l'encontre des prévenus dans l'effraction de l'Iberica, dont la commune est propriétaire des murs, le 27 octobre 2017.
- **Impôts 2019** → Les trois taxes communales (habitation, foncier bâti et non bâti) sont votées à l'identique par rapport à 2018.
- **Assainissement collectif** → Pour compenser les frais engagés par la commune pour l'entretien des lagunes en 2018, il est demandé le versement par Grand Cognac de la somme de 3 629,47 €.
- **Ouverture de crédits** → Dans l'attente du vote du budget primitif 2019, il est procédé à une ouverture de crédits de 2 776 € en investissement pour l'acquisition de logiciels informatiques.
- **Voirie** → Le don d'une partie de parcelle dans le bourg de Louzac est acceptée afin d'élargir une voirie publique. Tous les frais seront à la charge du donateur.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour passer ses examens, accomplir certaines démarches, partir à l'étranger, **il est obligatoire d'avoir une pièce d'identité en cours de validité. Compte tenu des délais d'obtention, mieux vaut ne pas attendre le dernier moment.**

La validité de la carte d'identité a été passée de 10 à 15 ans. Cela est vrai pour les adultes. Mais attention, les enfants mineurs à la date d'obtention ne sont pas concernés. Il faut donc faire refaire cette pièce d'identité au terme des 10 ans.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :
- lundi 06 mai - lundi 20 mai

VALORISATION DES DÉCHETS

CALITOM a ouvert sur le site de la déchetterie de CHATEAUBERNARD un nouveau service : **Calitorama**. Il s'agit d'un **espace de valorisation et de réemploi des objets et matériaux pouvant encore être utilisés**. Chacun pourra y déposer et y récupérer **gratuitement** : vaisselle, objets de décoration, accessoires, matériel électroménager, jouets, livres, CD, petits meubles, cartons, outils, accessoires de jardin, matériaux divers, etc...

ASSISTANTE SOCIALE

En l'absence de permanence en mairie, **il convient de prendre directement rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur** (☎ 05.16.09.51.25).